Bohnenkamp
Moving Professionals

26.04.2025

JANTES

Groupe de produits	Jantes
Numéro d'article	30012034
Taille de jante valide	11 x 16
Connexion jante	6/161/205
Modèle des trous de boulons	A2
Couleur de la jante	Argenté
Marque	Gianetti FAD

Informations techniques

Capacité de charge jantes 1 [kg]	2520
Vitesse jantes 1 [km/h]	20
Position de l'essieu agricole 1	Roue motrice
Capacité de charge jantes 2 [kg]	3550
Vitesse jantes 2 [km/h]	40
Position de l'essieu agricole 2	Roulement libre
Capacité de charge jantes 3 [kg]	1050
Vitesse jantes 3 [km/h]	80
Vitesse maximale [km/h]	80
Type de propulsion	Angetriebene & gezogene Achse
Nettogewicht [kg] (gültig)	21,10

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

26.04.2025

Bourrelet	kein Hump
Protection de la valve	VSH
En une ou plusieurs pièces	einteilig
Matériau de la jante	Acier
RAL	RAL9006
Cavité scellée	non
Verschweißung beidseitig	non
Trous de ventilation	non
Centrage de jante	BZ
Nombre de trous de boulons	6
Modèle des trous de boulons EUWA	B18 ES 32
Diamètre du trou de boulon [mm]	21
Diamètre du trou du moyeu [mm]	161
Diamètre du cercle des trous de boulons [mm]	205
Siège de vanne	ALV
Diamètre du trou de la valve [mm]	15.7
Valve pré-assemblée	non
TPMS-kompatibles Ventil	non

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.